**JOURNAL DE BORD – MOBILITE OSLO 2019**

1. Le système éducatif

*(cf annexe 1 programme de la semaine)*

a. Cursus et formations

Il y a 10 ans d’école obligatoires en Norvège et 3 ans optionnels.

L’évaluation est basée sur un système de notation allant de 1 à 6 (6 étant la meilleure note).

Pour pouvoir accéder au lycée, un minimum de 4,5 est requis.

Chaque élève norvégien ou étranger a droit à 3 années de lycée à condition d’avoir validé le cursus primaire/collège et d’avoir réussi un test d’accès.

Le calendrier scolaire s’étend de mi-août à mi-juin.

C’est un système éducatif basé sur la discussion, le dialogue, à tous les niveaux. Le bien-être des élèves et des personnels est considéré (on veille à éviter toute sorte de harcèlement des élèves par des pairs ou par des enseignants).

50 % des élèves se dirigent vers le lycée professionnel, 50 % des élèves intègrent le lycée général.

Lycée général :

Il y a 3 années de lycée, sanctionnées par un examen.

* Les matières enseignées : norvégien, mathématiques, sciences, sciences sociales, option « art », anglais, seconde langue (allemand, espagnol, français....), sport.
* D’août à février : cours sur l’orientation (découverte de métiers, formation) à raison d’une heure par semaine.
* Possibilité de rallonger la scolarité de 2 ans (changement d’orientation).

Lycée professionnel :

2 ans de cours puis 2 ans de pratique rémunérés.

La première année de cours est générale (apport théorique) par branche de métiers, la deuxième année est une spécialisation.

Environ 2000 entreprises sont habilitées à recevoir des apprentis dans le comté d’Akershus.

Peu importe le cursus, chaque élève allophone a le droit à un cursus adapté (c’est inscrit dans la loi), mais a aussi la possibilité de refuser et d’intégrer le cursus ordinaire.

L’examen est adapté en fin de parcours. Il leur est possible de passer l’examen dans leur langue maternelle mais ils doivent être capable de lire en norvégien (pas d’évaluation de l’écrit).

* Système éducatif très flexible, implication des familles dans les choix d’orientation
* Autonomie des élèves recherchée
* Dialogue privilégié
* Climat calme et serein
* Grande attention portée à la question de l’orientation (réflexion pendant un semestre entier, brochure simplifiée pour les allophones)

b. Personnels

Les enseignants sont recrutés par les chefs d’établissement (sous réserve d’avoir un bachelor de la discipline).

Les ministères de l’éducation et de l’immigration organisent également des formations continues.

Les enseignants souhaitant s’investir auprès d’un public allophones n’ont pas nécessairement de certification. Toutefois, des certifications complémentaires existent pour ceux qui le souhaitent. Il faut savoir que la Norvège manque de volontaires pour occuper ces postes.

* Enseignants avec un statut de non-fonctionnaires
* Beaucoup de moyens humains et financiers mobilisés dans le système
* Certification complémentaire non-obligatoire pour enseigner aux élèves allophones
* Manque de personnel volontaire pour enseigner aux élèves allophones

2. Prise en charge des élèves allophones

En Norvège, à partir du moment où il y a un élève allophone dans un établissement, cet établissement doit mettre en œuvre un enseignement particulier (c’est dans la loi).

Il y a 3 établissements « ressource » qui peuvent aider tous les autres établissements qui accueillent des allophones (les enseignants des établissements ressource peuvent se déplacer pour conseiller leurs collègues dans les autres établissements dans la région d’Oslo). L’établissement de Ski en fait partie. Toutefois, certains élèves refusent l’aide pour allophone car cela rallonge la scolarité.

a. Accueil dans le pays

Les familles arrivantes sont regroupées en centres d’asile dès lors qu’elles ne sont pas considérées comme occidentales (est considérée comme occidentale en Norvège toute personne provenant de l’Europe occidentale, Amérique du Nord et Océanie).

Aucune intégration du système scolaire n’est possible en situation irrégulière.

Les communes d’accueil gèrent la prise en charge pour le primaire et le collège.

La région gère la prise en charge pour le lycée général et professionnel (pour information, 2 800 000 euros de budget annuel dans le comté Akershus où se trouve le lycée).

b. Collège

Les élèves sont placés en dispositif pour allophones : 3 jours par semaine (apprentissage intensif du norvégien) et 2 jours par semaine (en classe normale).

c. Lycée

Des classes d’intégration sont réservées aux élèves sur le sol norvégien depuis moins de 6 ans.

Les élèves ont la possibilité d’intégrer directement le lycée sous réserve de réussir un test norvégien. Dans le cas contraire, ils intègrent une classe de mise à niveau pour allophones. Cela concerne 669 élèves dans le comté Akershus.

3. Le lycée en particulier

a. Organisation humaine de l’établissement

L’établissement de Ski est dirigé par une proviseure, secondée par un adjoint et par 7 chefs de département.

*(cf annexe 2 ORGANIGRAMME)*

Hilde BJøRNDALEN :

C’est la responsable du département de sciences qui a également en charge le suivi des élèves allophones et des cours pour adultes.

Une infirmière, une assistante sociale et un counsellor sont présents dans l’établissement à temps plein (même configuration dans chaque établissement norvégien).

Deux postes et demi sont alloués à des personnes ressources en informatique.

Le Radgivere est une spécificité du système norvégien. Il s’agit d’une personne qui s’occupe du bien-être et de l’ambiance générale. Les élèves peuvent la contacter à tout moment dans leur scolarité.

Il s’agit d’un lycée de 700 élèves dans la banlieue d’Oslo, situé dans le Comté d’Akershus.

La classe de mise à niveau comporte 28 places disponibles, 23 places sont actuellement pourvues. Les élèves intègrent la classe en début d’année seulement, aucune intégration n’est plus possible en cours d’année.

Par ailleurs, 15 places (5 élèves dans chacune des 3 classes) sont réservées pour le cursus des trois ans de lycée. Les élèves ont un cursus de formation adapté, avec en plus des cours de renforcement en anglais et norvégien.

Les élèves proviennent de pays variés (Grèce, Pologne, Syrie, Afghanistan, Afrique du Nord, Somalie, Erythrée, etc.).

A la rentrée, l’établissement organise trois jours d’intégration pour socialiser les élèves, y compris les élèves allophones : jeux, camping, pas de téléphone.

b. Organisation de la classe

* + - 30h de cours par semaine
		- Cours toujours dédoublés (max 14 élèves par groupe)
		- 6 matières (norvégien, mathématiques, sciences, sciences sociales, anglais, sport)

 *(cf annexe 3 EDT)*

* + - Vendredis banalisés : bloc de 5h (8h-14h) consacré à une seule discipline (roulement toutes les 6 semaines).

c. Listing des matières observées

* Sciences (naturelles, physiques), sciences sociales, sport, norvégien soit 8 cours observés (en raison du dédoublement).

d. Gestion de la classe

* Enseignant interpellé par son prénom
* Absence de sonnerie
* Souplesse, flexibilité, bienveillance de l’enseignant
* Pas ou peu de devoirs à la maison
* Demande de la parole (doigt levé)
* Règles de vie affichées en classe
* Possibilité de garder vestes, écouteurs, capuches, bonnets, signes extérieurs d’appartenance à une religion en classe

L’année de mise à niveau a pour but d’apprendre aux élèves à intégrer les bases des disciplines mais également les règles de vie de l’établissement. Une grande tolérance est de mise pour les élèves allophones, afin de ne pas les bousculer.

e. Conditions matérielles

* Cours sont mis en ligne sur une plateforme, archivés et mis à disposition des élèves.
* Peu d’écriture manuscrite, utilisation intensive de l’outil informatique (copie des cours, exercices, recherches en ligne...).
* Utilisation de tablettes avec stylet par le professeur avec vidéo-projection.
* Un manuel simplifié par rapport au manuel des élèves ordinaires en sciences sociales et pour l’aide à l’orientation.

f. Evaluation

* Système d’évaluation simplifié : low, middle, high.
* 2 bulletins de notes / an pour tous les élèves du lycées.
* Pour les élèves allophones, une remarque est rédigée en plus.
* Enseignements en petits groupes
* Jusqu’à 5 ans de suivi personnalisé et d’adaptation du parcours pour un élève allophone (scolarité sur-mesure)
* Pas d’évaluation durant l’année de mise à niveau, évaluation allégée ensuite
* Elèves allophones à l’aise dans le groupe, mais souffrent d’isolement et d’un manque d’intégration aux élèves norvégiens

4. NAFO

NAFO : The National Center for Multicultural Education

Cette institution fait partie de l’université d’Oslo, mais dépend du ministère de l’éducation et de la recherche, de la région, de certaines associations de parents.

Il y a 18 salariés à plein temps.

L’existence de la structure est liée à l’education act *(cf annexe 4)*

En deux ans, les effectifs sont passés de 140 à 300 élèves.

50 % des allophones ne finissent pas leur formation.

Missions de NAFO :

* Recherches.
* Promotion de l’intégration et de l’égalité linguistique des minorités (du jardin d’enfants aux adultes).
* Développement du programme « Flexible education » *(cf annexe 5)*. Il s’agit d’une plateforme de cours numériques en bilingue, langue d’origine / norvégien. Le programme a débuté en janvier 2017 et s’adresse aux élèves allophones de la lower secondary school (équivalent du collège en France).
* Les matières en ligne sont mathématiques et sciences. 4 à 6 enseignants dispensent des cours virtuels en 3 langues (arabe, somalien, triginia) à raison d’une demi-heure par jour en plus des cours classiques à l’école.
* Les élèves sont inscrits sur la plateforme par les écoles qui ne peuvent assurer de cours en bilingue langue d’origine / norvégien.
* Développement d’autres plateformes numériques s’adressant aux élèves du primaire : [www.skolekassa.no](http://www.skolekassa.no) *(cf annexe 6*), [www.morsmal.no](http://www.morsmal.no)
* Outils développés avec comme objectif de privilégier le bilinguisme langue d’origine/langue norvégienne.
* Attention particulière portée sur la manière de véhiculer le savoir (association de l’oral et de l’écrit pour faciliter la compréhension).

5. Education artistique et culturelle